

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente, vous informent sur les modalités et les conditions générales de vente dans lesquelles nous fournissons un service, notamment par le biais de la souscription à un abonnement FM GROUP France, permettant de recevoir le coffret « My Precious Box » contenant des produits FM spécialement sélectionnés tous les mois par FM GROUP.

Les présentes conditions générales de vente sont complétées par les « Principes gouvernant les réclamations ». Ce document, fait partie intégrale des présentes conditions générales de vente, il est disponible pour les Membres du Club FM GROUP sur notre site Internet www.fmgroupe.fr après connexion.

Veillez lire attentivement ces conditions générales de vente, vous devez en prendre connaissance et les accepter avant de souscrire à ce service sur notre site.

Après avoir pris connaissance des conditions générales de vente, veuillez cliquer sur « j'accepte » afin de finaliser la transaction. Dans le cas contraire, vous ne serez pas en mesure de souscrire à notre service sur le site.

1. PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le prix en vigueur de l'offre d'abonnement est celui affiché sur le site au jour de l'enregistrement de la commande. La société FM GROUP France se réserve le droit de le modifier à tout moment mais les changements n'affecteront pas les livraisons pour lesquelles nous vous avons déjà envoyé une confirmation d'expédition.

Pour la France Métropolitaine, le prix est indiqué en euros, il comprend la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les frais d'expédition sont offerts.

Pour les DOM-ROM, le prix est indiqué en euros, il comprend les frais d'expédition, les frais de préparation sont offerts.

L'abonnement comprend :

- un coffret par mois
- 50 points garantis
- un assortiment de produits FM
- divers supports marketing
- des frais de livraison offerts en France Métropolitaine
- des frais de préparation offerts pour les DOM-ROM

En souscrivant à ce service, vous reconnaissez que votre adhésion entraînera un paiement récurrent obligatoire et assumez l'ensemble de ces frais jusqu'au terme de l'abonnement.

Le paiement s'effectuera par prélèvement automatique le 05 de chaque mois, l'acheteur devra retourner le mandat de prélèvement SEPA signé accompagné d'un IBAN à l'adresse suivante : FM GROUP France - My Precious Box – Les Cyclades Bat. A – 18 Chemin de Camperousse 06130 GRASSE.

Toute notification de rejet de prélèvement bancaire entraînera de plein droit, dès le jour suivant la date de cette notification de prélèvement rejeté, l'application de pénalités de retard d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Les frais de rejet seront également facturés en sus.

2. DROIT DE DISPOSITION

Les Coffrets My Precious Box seront mis à votre disposition une fois que nous aurons reçu le paiement intégral de toutes les sommes dues.

3. LE SERVICE ABONNEMENT « MY PRECIOUS BOX »

Nous proposons un abonnement à durée déterminée de 12 (douze) mois résiliable au terme du Contrat. Cet abonnement est reconduit successivement par tacite reconduction pour une durée identique à la durée initiale, sauf résiliation notifiée à FM GROUP France par écrit 30 (trente) jours avant la date anniversaire de reconduction de l'abonnement.

Conformément à l'article L.136-1 du Code de la consommation, nous vous informerons par email, au plus tôt 3 (trois) mois et au plus tard 1 (un) mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de votre possibilité de mettre fin à l'abonnement ou de le laisser se reconduire.

4. SOUSCRIPTION AU SERVICE

Le contrat entre vous et la société FM GROUP France ci-après dénommé le « Contrat » sera conclu dès validation par vos soins de la souscription au service passée en remplissant notre formulaire en ligne.

Après avoir souscrit à notre service, vous recevrez un e-mail de confirmation de souscription à notre service My Precious Box ci-après dénommée « Confirmation de souscription au service My Precious Box » vous confirmant que nous avons reçu et accepté votre souscription.

Chaque livraison de Coffrets My Precious Box intervenant dans le cadre de notre service fera l'objet d'une confirmation d'expédition. La commande vaut acceptation des conditions générales de vente.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par la société FM GROUP France constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées.

Vous devez vérifier l'exhaustivité et la conformité des renseignements fournis lors de la souscription. La société FM GROUP France ne pourra être tenue responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences qui en découlent.

La société FM GROUP France se réserve le droit de mettre fin à l'abonnement à tout moment ou de suspendre l'abonnement dans le cas où une livraison mensuelle ne pourrait pas être effectuée.

5. DROIT DE RÉTRACTATION

L'acheteur dispose d'un délai de quatorze 14 (quatorze) jours calendaires, à compter du jour de la conclusion du Contrat, pour annuler le Contrat et retourner, à ses frais, le premier Coffret My Precious Box reçu dans le cadre du service. Si les conditions susmentionnées sont remplies, la société FM GROUP France remboursera à l'acheteur la somme versée conformément à l'article 1 des présentes conditions générales de vente.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous en informer par écrit. Vous devez également nous retourner, le cas échéant, le Coffret My Precious BOX reçu dans le cadre du service dans son état d'origine et complet (produits, accessoires, support marketing, conditionnement, emballage d'origine ...) permettant sa mise à disposition à l'état neuf dès que possible à l'adresse de la société FM GROUP France.

6. DISPONIBILITÉ ET LIVRAISON

Les Coffrets My Precious Box dans le cadre du service, seront livrés à la date de livraison fixée, le cas échéant, dans la Confirmation d'expédition, ou si aucune date de livraison n'est spécifiée, entre 15 (quinze) et 25 (vingt cinq) jours calendaires au plus tard suivant le paiement, sauf s'il existe des circonstances exceptionnelles.

7. ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

Le Service souscrits par l'acheteur sur le Site sera accessible uniquement en France métropolitaine, Corse, Monaco et DOM-ROM. Toutes les souscriptions en dehors de ces zones ne seront pas prises en compte.

Le Site est par principe accessible 24/24h, 7/7j, sauf interruption, programmée ou non, pour les besoins de sa maintenance ou cas de force majeure. Etant de fait soumis à une obligation de moyens, FM GROUP France ne saurait être tenue responsable de tout dommage, quelle qu'en soit la nature, résultant d'une indisponibilité du Site.

8. RÉCLAMATION OU FIN D'ABONNEMENT DU SERVICE

Si vous nous retournez le Coffret My Precious Box reçu, le cas échéant dans le cadre du service :

- parce que vous avez exercé votre droit de rétractation, nous traiterons le remboursement qui vous est dû dès que possible ou au plus tard le 30 (trente) du mois suivant la date de notification de votre rétractation. Dans ce cas, nous vous rembourserons la somme versée par vos soins au titre du service dans leur intégralité. Cependant, les frais de retour du Coffret My Precious Box reçu dans le cadre du service seront à votre charge.
- pour toute autre raison ou en cas de produits défectueux, vous devrez nous notifier votre réclamation par écrit dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la date de réception du coffret My Precious Box, et ce conformément aux modalités de réclamation décrites dans le document « Principes gouvernant les réclamations FM GROUP France ».

9. GARANTIE LÉGALE

Outre la garantie légale contre les vices cachés résultant des articles 1641 à 1649 du Code civil, pour laquelle l'action en justice doit être intentée par l'acheteur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice, le Coffret My Precious Box est couvert par une garantie de conformité au contrat, englobant notamment :

- a) les vices cachés, les malfaçons ou les détériorations mécaniques non imputables à l'acheteur qui rendent le produit FM GROUP impropre à son usage habituel,
- b) la non-conformité du Produit FM GROUP avec sa description contenue sur l'emballage ainsi qu'avec sa description contenue sur le site, à l'exception toutefois des descriptions ayant pour objectif la présentation approchante de la fragrance des Produits FM GROUP,
- c) la non-conformité du Produit FM GROUP livré avec la commande, ce qui comprend également la non-conformité des quantités livrées.

10. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Dans l'hypothèse où la responsabilité de FM GROUP France devait être engagée à la suite de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations au titre de la réalisation du service My Precious Box, le montant total des indemnités ne pourrait, de convention expresse, dépasser un montant égal au prix du coffret qui est à l'origine du dommage.

En toute hypothèse, FM GROUP France ne pourra être tenue pour responsable de tous dommages indirects qui pourraient survenir du fait de l'achat du coffret My Precious Box. De même, la responsabilité de FM GROUP France ne saurait être engagée en cas de survenance d'un événement de force majeure tel que défini par les juridictions françaises.

11. COMMUNICATION PAR ÉCRIT

La loi applicable requiert que certaines informations que nous vous envoyons doivent être effectuées par écrit. En utilisant notre Site, vous acceptez que nos échanges soient principalement électroniques et que ces derniers vaudront preuve entre les parties au sens de l'article 1316-3 du Code civil. Nous vous contacterons par e-mail ou nous vous informerons par des publications directement sur notre Site. Pour des raisons contractuelles, vous acceptez ces moyens de communication électroniques et vous reconnaissez que tous les contrats, notifications et informations que nous vous fournissons électroniquement se conforment à toute exigence juridique. Cette condition n'affecte pas les droits dont vous bénéficiez en votre qualité de consommateur. Il est entendu entre les parties que cette clause vaut convention sur la preuve au sens de l'article 1316-2 du Code civil.

12. TRANSFERT DES DROITS ET OBLIGATIONS

Le Contrat conclu dans le cadre du service proposé sur le Site à force obligatoire entre vous et nous, et entre vous et nos successeurs et ayants droit.

Vous ne pouvez pas transférer ou céder, ledit Contrat, ou l'un de vos ayants droits ou l'une de vos obligations en découlant, sans notre consentement écrit préalable.

Nous pouvons transférer ou céder le Contrat, ou l'un de nos ayants droits ou l'une de nos obligations en découlant, à tout moment pendant leur durée.

13. NON RENONCIATION

Le fait que FM GROUP France s'abstienne d'exiger à un moment donné l'exécution de l'une quelconque des obligations contenues dans les présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété pour l'avenir comme valant renonciation à l'obligation en cause.

14. DISPOSITIONS DIVERSES

En cas de constatation de la nullité ou de l'inapplicabilité de n'importe laquelle des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente, les autres dispositions sont valables et conservent leur force obligatoire. FM GROUP France s'efforcera, qu'à la place des dispositions nulles ou inapplicables soient introduites des dispositions valables et applicables qui, dans la mesure du possible, correspondent aux buts exprimés dans les dispositions qui se sont avérées nulles ou inapplicables.

Les points non réglés par les dispositions des présentes Conditions Générales de Vente seront soumis aux règles du droit français.

FM GROUP France se réserve la faculté de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment. En cas de modification, les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur à la date de la commande passée par l'acheteur.